

Colchester-Nord sait que les ministres et les hauts fonctionnaires doivent donner l'exemple.

A l'heure actuelle, 80 p. 100 des dépenses du gouvernement fédéral sont imputés à des programmes dont le contrôle échappe au gouvernement. Le Parlement a adopté des lois pour céder les pouvoirs du Parlement et de l'exécutif à des commissions et offices indépendants qui fonctionnent sans mécanismes de contrôle efficaces.

Les dépenses obligatoires de ce genre comptent pour 80 p. 100 des 35 ou 45 milliards de dollars que le gouvernement perçoit en impôts et recettes générales. Tant que le gouvernement ne réexaminera pas ses dépenses, tant les dépenses obligatoires auxquelles je viens de faire allusion que celles dont a parlé le député de Cumberland-Colchester-Nord (M. Coates), on ne peut espérer que les contribuables se serrent la ceinture et respectent le degré de modération souhaité.

Lors des deux dernières interventions que j'ai faites à la Chambre, je me suis efforcé d'exposer des idées constructives sur la meilleure ligne à suivre quant à ces programmes prévus par la loi et de montrer où le gouvernement pourrait économiser des millions de dollars. Or, monsieur l'Orateur, je n'ai encore entendu personne du côté du gouvernement faire écho à ces recommandations constructives et positives bien que les juge dignes de beaucoup de considération, car non seulement elles aideraient le gouvernement à économiser, mais elles feraient la même chose pour chacune des provinces qui participent à ces programmes prévus par la loi.

Le facteur numéro un de l'inflation dans les pays occidentaux réside dans le fait que les gouvernements accaparent à leurs propres fins une si grande part de la richesse que produisent ces pays. Cette part est d'environ 40 p. 100 au Canada. Environ 40c. de chaque dollar produit sont utilisés par l'État. Des porte-parole du gouvernement disent qu'une forte partie de cet argent est redistribuée aux gens qui en ont besoin. Mais de quelque côté qu'on regarde la chose, si on prend un chiffre de cette importance et si on le traduit en paiements de transfert de toutes sortes, on arrive au point où on accroît le fardeau des travailleurs qui doivent faire les frais de ces paiements de transfert à tel point qu'on crée une situation inflationniste.

Je serais très heureux d'avoir l'occasion un jour de parler des façons dont les gouvernements pourraient utiliser dans l'avenir l'énorme possibilité d'épargne des Canadiens pour lutter contre l'inflation, au lieu de redistribuer une si grande partie de notre argent en paiements de transfert.

Que sont ces paiements de transfert, en termes simples? A l'heure actuelle, environ quatre personnes travaillent pour en faire vivre une cinquième. Eh bien, le ministre pourrait appliquer ce même principe et faire en sorte qu'il y ait de l'argent pour tout le monde, pourvu que le gouvernement soit prêt à adopter une meilleure méthode. Au rythme où nous allons maintenant, dans peu de temps, il y aura trois personnes qui travailleront pour en faire vivre une quatrième. Il vient un moment où la charge est tellement lourde pour les travailleurs que la rébellion éclate.

Nous voulons tous faire notre possible pour maintenir des services indispensables comme l'assurance-hospitalisation, l'assurance-maladie, l'assurance-chômage, les pensions de vieillesse, l'assurance contre les accidents et ainsi de suite, parce qu'ils font partie intégrante de l'économie d'un pays industrialisé. Mais si la charge que représente ce transfert de revenu du citoyen qui travaille à celui qui ne travaille pas devient trop lourde, le système s'écroulera. C'est pourquoi j'exhorte le gouvernement à bien voir où il

Loi anti-inflation

nous mène parce que nous voulons sauver ces programmes. Il y a un moyen de les sauver, c'est d'avoir foi dans la personne; si on l'encourage à épargner, cela sera plus efficace que n'importe quel dispositif bureaucratique.

Au cours des derniers mois, j'ai proposé à deux reprises des solutions au gouvernement, en espérant qu'il en tiendra compte avant que l'inflation ne vienne annuler tous les effets de ce petit bill insignifiant par lequel on veut modifier la loi anti-inflation.

Je le répète, la cause première de l'inflation dans tous les pays de l'hémisphère occidental, c'est la part du revenu national que prennent les gouvernements pour effectuer des paiements de transfert qui constituent un fardeau trop lourd pour les travailleurs. Actuellement, je le répète, le rapport est de quatre contre un. Bientôt, il sera de trois contre un. En fin de compte, ceux qui restent au travail décideront de ne plus supporter le fardeau et nous perdrons alors les choses que tout le monde désire, les régimes universels et ainsi de suite.

Une deuxième grande cause de l'inflation mondiale, ce sont les taux d'intérêt élevés. Tout le monde effleure cette question pour ensuite s'en éloigner pudiquement. Le député de Waterloo-Cambridge l'a effleurée—il est assez intelligent pour savoir que les taux d'intérêt élevés sont une cause de l'inflation—mais il a dit finalement que les gouvernements n'y peuvent rien. Là-dessus, je ne suis pas d'accord avec lui.

J'ai essayé de poser le problème simplement. Si une personne achète une maison dans l'une de nos quatre principales villes à un coût de \$50,000, ce qui représente de nos jours une modeste maison d'ouvrier, avec une hypothèque de 30 ans, cette maison de \$50,000 finit par lui coûter \$200,000. Les intérêts représentent une somme de \$150,000. C'est l'inflation, monsieur l'Orateur. Cela est loin d'aider un jeune couple qui doit travailler toute sa vie pour éteindre cette dette.

La solution, monsieur l'Orateur, n'est pas de verser des centaines de millions de dollars en subventions pour aider à payer cet intérêt, mais plutôt de s'attaquer à la racine du problème. Le pays pouvait se permettre de payer un taux d'intérêt de 4½ p. 100, mais un taux d'intérêt de 12 p. 100 non seulement décourage le jeune couple qui essaie de se construire une maison, mais il détruit tout le pays, parce que tant d'argent ne sert à rien de productif en soi. Il en va de même pour les grandes entreprises. Je prends l'exemple des sables pétrolifères.

Dans un projet d'exploitation des sables pétrolifères nécessitant des installations de 2 milliards de dollars, le coût du baril de pétrole, compte tenu des taux d'intérêt sur le capital, s'élève à 11 dollars. Voilà son prix de revient. Mais si on permet à la société pétrolifère en collaboration avec le propriétaire de pétrole, c'est-à-dire avec le peuple, d'amortir rapidement sa dette, on ramène le coût à \$3 le baril en quatre ans. La société pétrolifère serait alors en mesure de faire face à la concurrence de n'importe quel pays producteur de pétrole, mais aussi le peuple aurait de grosses sommes d'argent à partager. Cet argent reviendrait pour la presque totalité au propriétaire, c'est-à-dire au peuple, et la petite fraction restante assurerait aux sociétés un juste profit sur leur capital.

● (2110)

Comme je l'ai déjà dit dans d'autres discours, cela pourrait être organisé par contrat. Il y a déjà des précédents à cet égard. J'ai parlé du système britannique. Le gouvernement britannique est un gouvernement dit socialiste. Il a refusé de faire développer autrement le pétrole de la mer